



SILENCE, on vit!

La qualité sonore d'une habitation est une problématique trop peu évoquée lors des premières réunions avec un architecte ou un entrepreneur. Pourtant, le silence –ou le bruit- qui règne dans une maison peut considérablement influencer le mode et la qualité de vie des occupants. Avec cette superbe maison, aux façades de cèdre et de crépi, originale et fonctionnelle, bâtie à flanc de colline, les G. nous prouvent que l'isolation phonique mérite que l'on s'y attarde.



Jeune couple d'ingénieurs électronicien et physicien, les G. ont abordé leur projet de construction de maison en restant fidèles à eux-mêmes, c'est-à-dire de manière rationnelle, organisée, volontaire et méticuleuse. A la limite du Brabant wallon et du Namurois, à proximité de leurs lieux de travail, ils ont découvert un coin idyllique, un magnifique terrain de fond surplombant des petits étangs et un ruisseau. D'emblée, ils ont voulu y bâtir du solide, pour très longtemps.

Détachés des apparences et du superficiel, ils ont décidé de miser en premier lieu sur la qualité de la conception et de la structure. Pour ce faire, ils se sont assurés le concours d'un architecte consciencieux qui les a aidés à imaginer un cadre de vie qui corresponde à leur bien-être familial intime. Ils ont ensuite recherché avec soin un second partenaire, un entrepreneur spécialisé qui réalise le gros œuvre en privilégiant les matériaux de choix. CNRJ était, une fois encore, au rendez-vous !

DU SILENCE, SVP...

Une maison à ossature bois a naturellement une faible isolation phonique. On est donc loin du silence recueilli procuré par les maçonneries

épaisses et les sols rigides en béton. Nos bâtisseurs -particulièrement Madame, spécialisée en acoustique- souhaitaient cependant concevoir des murs et planchers très performants en la matière. Leurs solutions, à la pointe des connaissances actuelles, ont donc été alliées aux compétences de CNRJ et à divers matériaux faisant l'objet d'analyses comparatives du Centre Scientifique et Technique de la Construction.

Dans un premier temps et pour éviter la circulation des bruits aux fréquences sonores variées, les parois intérieures ont été conçues sur le principe des vitrages acoustiques, c'est-à-dire avec deux faces d'épaisseurs différentes. L'ossature a ainsi été revêtue d'un côté d'une simple plaque tandis que l'autre face en comporte 2. Détail capital : avant la pose de ces panneaux de finition, une bande de mousse polyéthylène a été appliquée sur les poteaux d'ossature, ce qui assure protection très efficace contre les bruits de chocs. Le même type de joint souple a été placé sur le pourtour de la cloison pour l'isoler du sol et du plafond. Enfin, l'intérieur de la paroi a été rempli de laine minérale, qui se révèle être un absorbant phonique très efficace.

LA TECHNIQUE AU SERVICE DU CONFORT

Pour isoler ensuite les planchers de l'étage, la partie inférieure a été fermée par un faux-plafond sur lattes dans lequel de la laine minérale occupe l'espace entre les poutres, sur une épaisseur de 14 cm. La face supérieure a ensuite été recouverte de panneaux de copeaux de bois assemblés par des rainures et des languettes, pour assurer rigidité et herméticité. Sur cette base, les maîtres de l'ouvrage ont choisi de poser une chape dite sèche de 3 cm empêchant la transmission des bruits aériens et d'impact.

Tous ces aménagements, certes techniques, sont cependant à la portée de tous. Si le bruit est votre pire ennemi, il ne vous faut pas pour autant fuir la construction en bois. En expliquant dès le départ vos exigences en matière d'isolation acoustique et phonique à CNRJ, vous trouverez tout au long de la préparation et du chantier des réponses à toutes vos questions et vivrez dans une maison agréable et...silencieuse !

